

**INVENTAIRE DES PLANTES MENACÉES OU VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES DU CENTRE ÉCOLOGIQUE FERNAND-SEGUIN
ET DES TERRAINS ADJACENTS APPARTENANT À LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY¹**

par André Sabourin, consultant en botanique

Rapport préparé pour Héritage Saint-Bernard

Juillet 2009

¹ Certaines parties du rapport ont été masquées afin de protéger les espèces vulnérables.

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Le Centre écologique Fernand-Seguin est situé à l'ouest de la ville de Châteauguay (MRC Roussillon), au sud de la route 132 (boulevard René-Lévesque), et à l'ouest du boulevard Brisebois. Des terrains appartenant à la ville de Châteauguay, situés à l'ouest du Centre écologique et de plus petite superficie que celui-ci, sont aussi concernés dans le présent rapport (voir la carte).

Le but de l'inventaire était de localiser et caractériser les plantes vasculaires menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec. Celles-ci devaient faire partie des listes officielles du gouvernement du Québec (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ, 2008). Elles sont identifiées, dans les résultats, par leurs noms français et latins, et parfois dénombrées avec leur population estimée, de même que leurs aires de localisation et de dispersion. Les habitats et groupements végétaux dans lesquels elles se trouvent sont caractérisés avec les principales espèces de plantes dominantes.

Les positions géographiques précises ont été prises au GPS par Philippe Geoffrion, qui a aussi localisé certaines espèces de plantes rares, qui m'a guidé lors de cet inventaire, et que je remercie chaleureusement. L'inventaire a été réalisé sur le terrain en trois jours, les 11 et 26 juin, et les 15 et 16 juillet 2009 (en avant-midi pour les deux derniers jours). Les noms français des plantes sont surtout tirés de Marie-Victorin (1997) et du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2008), aussi nommé CDPNQ. Les noms latins ne seront pas répétés, sauf exceptions. De plus, certaines espèces de plantes d'intérêt sont brièvement mentionnés.

Le Centre écologique Fernand-Seguin est surtout couvert de forêts feuillues, notamment par l'érablière à érable à sucre et caryer cordiforme et l'érablière à érable à sucre et tilleul d'Amérique; la région fait d'ailleurs partie du grand domaine de l'érablière à caryer. On y trouve aussi quelques friches arbustives et herbacées. Les terrains de la ville de Châteauguay, à l'ouest du Centre écologique, sont couverts de friches au centre, et de forêts feuillues à l'est et à l'ouest.

RÉSULTATS

Les plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Ces espèces de plantes en situation précaire sont tirées du document officiel du Gouvernement du Québec (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ, 2008). Elles sont présentées par ordre alphabétique de leur nom latin, avec leur nom français, leur statut au Québec et leur rang de priorité pour la conservation (S1, S2, S3), en ordre décroissant de priorité (CDPNQ, 2008), une espèce ayant la cote S1 étant beaucoup plus rare que celle ayant la cote S3.

Quinze espèces de plantes rares et en situation précaire ont été inventoriées en 2009, au Centre écologique Fernand-Seguin et sur les terrains adjacents appartenant à la ville de Châteauguay; toutes sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, sauf l'ail des bois qui est désignée vulnérable (CDPNQ, 2008).

1. l'érable noir (*Acer nigrum*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre a été localisé en trois colonies ou à trois (3) endroits. Sept individus matures, dispersés sur environ 50 x 30 m, ont été identifiés dans une vieille érablière (120 ans et +) à érable à sucre (*Acer saccharum*), [REDACTED]. Un individu a été observé au bord du [REDACTED]

Huit points de localisation ont été pris par Philippe Geoffrion, sur son GPS (voir la carte).

2. l'ail des bois (*Allium tricoccum*): désigné vulnérable; S3

Cette plante herbacée est dispersée en quelques colonies et est donc occasionnelle sur les sites concernés. L'ail des bois s'y trouve dans [REDACTED]. On a observé des colonies variant de quelques individus à des centaines. Neuf points de localisation ont été pris sur le GPS de Philippe.

3. la cardamine laciniée (*Cardamine concatenata*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S3

Cette plante herbacée de la famille des Brassicacées est une géophyte printanière qui disparaît en juin et qui n'était pas visible lors de mon passage, sauf si on cherchait les rhizomes. Philippe l'avait observé occasionnellement en mai [REDACTED]. Généralement, cette espèce rhizomateuse forme des colonies denses de centaines ou milliers de tiges. Dix-huit points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

4. le carex porte-tête (*Carex cephalophora*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Cypéracées a été observée à huit (8) endroits [REDACTED] en milieux secs à mésiques. Environ soixante-quinze (75) touffes (individus), dispersées occasionnellement dans le Centre écologique, ont été localisées; les colonies varient entre une et vingt-cinq touffes. Neuf points de localisation ont été pris sur son GPS, par Philippe.

5. le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette autre carex est aussi occasionnel mais un peu plus fréquent que le précédent. Il a été trouvé en onze (11) colonies, le plus souvent [REDACTED]. Environ cent trente (130) touffes (individus) ont été localisées, ce qui constitue un nombre relativement imposant. Les colonies comptent entre une et soixante touffes. Onze points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

6. le carex de Swan (*Carex swanii*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Ce carex est une belle découverte et une nouveauté pour la région du Sud-Ouest (Suroît) de la Montérégie, puisque les occurrences les plus rapprochées se trouvent au parc du Mont-Saint-Bruno et près de la baie Missisquoi (CDPNQ, 2008). Vingt-six (26) touffes ont été localisées en deux colonies. La première, avec vingt individus dispersés sur 7 x 1 m, [REDACTED]

La seconde colonie se trouve [REDACTED]; les six (6) individus (touffes) y sont dispersés sur 1 x 1

m.

Deux points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

7. le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre de la famille des Juglandacées est fréquent, surtout en milieu boisé et au Centre écologique. Il est même parfois dominant ou co-dominant avec d'autres essences forestières arborescentes, dans l'érablière à caryer (voir la carte).

Soixante-six points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS, ce qui fait de cette espèce une plante notable et typique sur les sites concernés.

8. le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre de la famille des Cannabacées est rare sur le territoire à l'étude. Une seule colonie de sept individus a été observée [REDACTED]

Un point de localisation a été enregistré par Philippe, sur son GPS.

9. l'aubépine dilatée (*Crataegus coccinioides*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Cet arbuste ou petit arbre de la famille des Rosacées se trouve dans les friches arbustives arborées basses. Il est très rare sur le territoire en cause puisque seulement deux (2) individus ont été localisés; [REDACTED]

Deux points de localisation ont été enregistrés par Philippe, sur son GPS.

10. l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Cet arbuste ou petit arbre occupe des friches et clairières du site. Il recherche les terrains calcaires ouverts, à substrat rocheux peu profonds ou affleurant. Il s'agit en quelque sorte de l'espèce rare emblématique de la région de Châteauguay-Léry-Kahnawake, puisqu'il y est fréquent tout en étant très rare au Québec. On l'a trouvé [REDACTED], c'est-à-dire au moins une soixantaine (60 et +) d'individus.

Cinquante-trois points de localisation ont été positionnés au GPS, par Philippe. La fréquence de cette espèce à Châteauguay et le fait qu'elle soit très rare au Québec, avec trois occurrences connues seulement et limitées à cette même région (CDPNQ, 2008), font de l'aubépine ergot-de-coq l'espèce la plus importante des sites à l'étude.

11. L'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1S2

Cet arbuste ou petit arbre recherche les mêmes habitats ouverts, rocheux, calcaires et en friches que les deux autres aubépines rares. Il est occasionnel et a été noté en une vingtaine d'endroits [REDACTED]. Des dizaines d'individus ont ainsi été localisés, mais très rarement en groupes dépassant cinq individus. Vingt-et-un points de localisation ont été pris au GPS, par Philippe.

12. la dryoptère de Clinton (*Dryopteris clintoniana*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S2.

Cette fougère est très rare sur le territoire concerné. Une seule colonie a été localisée [REDACTED]. Cinq touffes (individus) ont été observées sur environ 50 x 5 m, [REDACTED]

[REDACTED] ce faible décompte d'individus est typique des populations de cette espèce. Deux points de localisation ont été enregistrés par Philippe.

13. la goodyérie pubescente (*Goodyera pubescens*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S2

Cette orchidée a été transplantée au Centre écologique à partir de spécimens se trouvant sur le tracé de la future autoroute 30. Cette population d'une dizaine d'individus n'est pas originaire de Châteauguay puisqu'elle n'apparaît pas sur la carte de répartition de l'espèce du CDPNQ (2008), pour cette région. Toutefois, on l'y a transplantée sur un site favorable, [REDACTED]

Un point de localisation a été positionné au GPS, par Philippe.

14. le noyer cendré (*Juglans cinerea*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est fréquent à commun sur tout le territoire à l'étude, que ce soit en milieu ouvert ou boisé. En forêt, il occupe [REDACTED]

De façon générale, l'état de santé des individus observés est bon à très bon, malgré que l'espèce soit menacée par une maladie mortelle causée par un champignon formant un chancre, le *Sirococcus clavignenti-juglandacearum* (Farrar, 1995); le noyer cendré est en déclin rapide au Québec, à cause de cette maladie.

Cent quarante-trois points de localisation ont été pris par Philippe sur son GPS, ce qui signifie que l'espèce est parfois dominante sur ces deux sites.

15. le chêne bicolore (*Quercus bicolor*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable;
S2

Cet arbre de la famille des Fagacées est la seconde espèce transplantée au Centre écologique, à partir d'individus provenant du tracé de la future autoroute 30. Une dizaine de jeunes chênes bicolores y ont été implantés [REDACTED]

[REDACTED]: Cet habitat est un peu sec et ombragé pour cet espèce hygrophile et héliophile tolérante (CDPNQ, 2008).

Un point de localisation a été enregistré sur le GPS de Philippe.

Autres plantes d'intérêt

Une espèce de plante d'intérêt, qui a déjà été considérée rare et en situation précaire au Québec, a aussi été observée dans le Centre écologique Fernand-Seguin, en 2009.

16. le carex de Hitchcock (*Carex hitchcockiana*): ce carex se trouvait sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de 2002 (Labrecque et Lavoie, 2002); cependant, il ne figure plus sur la liste de 2008 (CDPNQ, 2008). Treize touffes (individus) ont été localisées [REDACTED]

Huit autres plantes herbacées d'intérêt ont été observées, mais non localisées précisément sur le site à l'étude. Ce sont des espèces qui ne sont pas rares au Québec mais qui sont sujettes à une certaine cueillette dans le but d'en faire le commerce. Ainsi, en 2005 (Gouvernement du Québec, 2005), elles ont été désignées vulnérables à la cueillette commerciale. Ce sont:

- 17. l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*): cette fougère, ornementale et médicinale, est occasionnelle dans les érablières à caryers; elle a été pointée en 14 endroits par Philippe
- 18. l'asaret gingembre (*Asarum canadense*): son rhizome contient une huile essentielle et possède des vertus médicinales en infusion; une petite colonie a été trouvée [REDACTED]; il a donc été enregistré une seule fois
- 19. la cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*): recherchée pour ses rhizomes au goût piquant; elle est fréquente dans le même type d'habitat puisqu'elle a été observée en 36 points notés
- 20. la cardamine géante (*Cardamine maxima*): cette autre cardamine, qui pourrait être recherchée pour ces rhizomes pouvant servir de condiment, a été localisée en 9 colonies
- 21. la matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*): les jeunes pousses (têtes-de-violon) de cette fougère sont consommées par les humains au printemps; elle est occasionnelle dans les milieux humides, avec 17 colonies observées
- 22. la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*): ce sont les rhizomes qui sont cueillis parfois, pour leurs valeurs médicinales; elle est occasionnelle dans les érablières à caryer, avec 18 points enregistrés
- 23. le trille blanc (*Trillium grandiflorum*): on le vend parfois pour la qualité ornementale de sa fleur; il est fréquent à abondant dans le même habitat; 67 points ont été notés
- 24. l'uvulaire grande-fleur (*Uvularia grandiflora*): également de valeur ornementale, cette plante est rare dans le même habitat, avec 4 endroits pointés.

QUALIFICATION ET RECOMMANDATIONS

Qualification

Avec les **quinze (15) espèces de plantes vasculaires rares** et en situation précaire au Québec, et les neuf (9) autres espèces de plantes d'intérêt, il est évident que le Centre écologique Fernand-Seguin et les terrains adjacents appartenant à la ville de Châteauguay, sont de **qualité très élevée**.

En vingt ans de pratique professionnelle de la botanique de terrain, j'ai rarement inventorié des territoires aussi riches en plantes rares ou d'intérêt, sur des superficies comparables. Ce sont donc des forêts ou écosystèmes de type Refuge d'espèces en difficulté.

De plus, on y a observé des espèces de **plantes très rares** au Québec, c'est-à-dire ayant des rangs de priorité pour la conservation de S1; il s'agit des trois espèces d'aubépines (*Crataegus coccinioides*, *Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*, *Crataegus suborbiculata*). La seconde espèce est d'ailleurs limitée au Québec à la région de Châteauguay, où elle est fréquente tout comme sur les deux sites qui sont concernés ici.

Ces trois espèces très rares et les douze autres espèces rares se trouvent autant sur les terrains du Centre écologique que sur ceux de la ville, à l'ouest du Centre écologique.

Enfin, deux espèces d'arbres, le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*) et le noyer cendré (*Juglans cinerea*) sont fréquentes sur ces deux sites et y sont parfois dominants ou co-dominants, comme c'est le cas aussi de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*). Ceci fait de ces groupements végétaux des **écosystèmes forestiers exceptionnels**, de type Forêt rare.

Recommandations

Étant donné la grande diversité floristique du Centre écologique Fernand-Seguin et des terrains adjacents de la ville de Châteauguay, que ce soit pour les différents types de groupements végétaux que pour les plantes rares ou d'intérêt pour le Québec, voici mes recommandations.

- que les deux sites concernés devraient devenir des aires protégées officiellement par le gouvernement du Québec et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- le statut proposé comme aires protégées pourrait être: un ou des Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) de type Forêt rare ou Forêt refuge, ou les deux à la fois; ou une Réserve de biodiversité; ou une Réserve naturelle reconnue
- les deux sites devraient être désignés comme étant des zones de conservation protégées (ou l'équivalent) par la ville de Châteauguay
- les deux sites devraient continuer à demeurer ouverts au public, mais sans ajouts de nouveaux sentiers ou de grandes infrastructures autres que ceux ou celles déjà existantes, qui pourraient cependant être modernisées
- la gérance, l'entretien et la surveillance des sites concernés devraient continuer à être confiés à Héritage Saint-Bernard, dont la qualité de travail est remarquable
- pour la protection des plantes rares ou d'intérêt mentionnées dans ce rapport, ce dernier ne devrait pas être diffusé au grand public, à moins que les espèces ne soient que numérotées.

RÉFÉRENCES

Farrar, J. L. 1995. Les arbres du Canada. Fides et le Service canadien des forêts, Saint-Laurent et Ottawa. 502 pages.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ. 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.

Gouvernement du Québec. 2005. Plan gouvernemental sur la diversité biologique: le ministre Mulcair annonce la désignation de 25 espèces floristiques menacées ou vulnérables et de 30 de leurs habitats. Communiqué de presse du 17 août 2005. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 5 pages.

10

Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 pages.

Marie-Victorin, F. 1997. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.